

Rapport scientifique

Sondages archéologiques Nécropole néolithique de Coëby

Cairns TRED 78 et TRED 89

Commune de Trédion (56)

(P. Gouézin)

Autorisation n° 2011 - 244

Programme 2006 : 12-2006 12 Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges.



Nature et importance du site



Fig. n° 1 et 2

Situation géographique

Les inventaires systématiques réalisés de 1986 à 1992 ont permis de mettre en évidence à l'intérieur du département du Morbihan un patrimoine mégalithique oublié, d'une importance archéologique indéniable, mais quelque peu masqué par la densité archéologique du littoral atlantique. Ainsi environ 300 vestiges mégalithiques furent inventoriés notamment sur le massif granitique des Landes de Lanvaux.

En plein cœur de ce plateau granitique, un secteur géographique se détache largement de la moyenne et a retenu notre attention par la densité et par la variété architecturale des vestiges néolithiques présents : la nécropole de Coëby sur la commune de Trédion (56).

Nous avons décelé, à ce jour, 75 structures mégalithiques (coffres, tertres tumulaires, dolmens à couloir, menhirs, alignements, allées-couvertes) concentrées sur une surface restreinte et formant une véritable nécropole pérenne sur toute la période néolithique (GOUEZIN 1992). Cette nécropole, implantée sur le plateau des Landes de Lanvaux (alt. 100 m), à une vingtaine de kilomètres du littoral, met en évidence une variété architecturale qui indique une fréquentation du site durant toute la période néolithique (Fig. n°3). Les récentes prospections de 2008, 2009 et 2010 ont été l'occasion d'effectuer une reconnaissance précise du site avec la réalisation de relevés topographiques détaillés. Ces relevés permettent d'apporter des éléments de comparaisons sur l'architecture atypique de certaines structures dont une série de petits cairns dont il me semble important d'en connaître l'origine (GOUEZIN 2010).

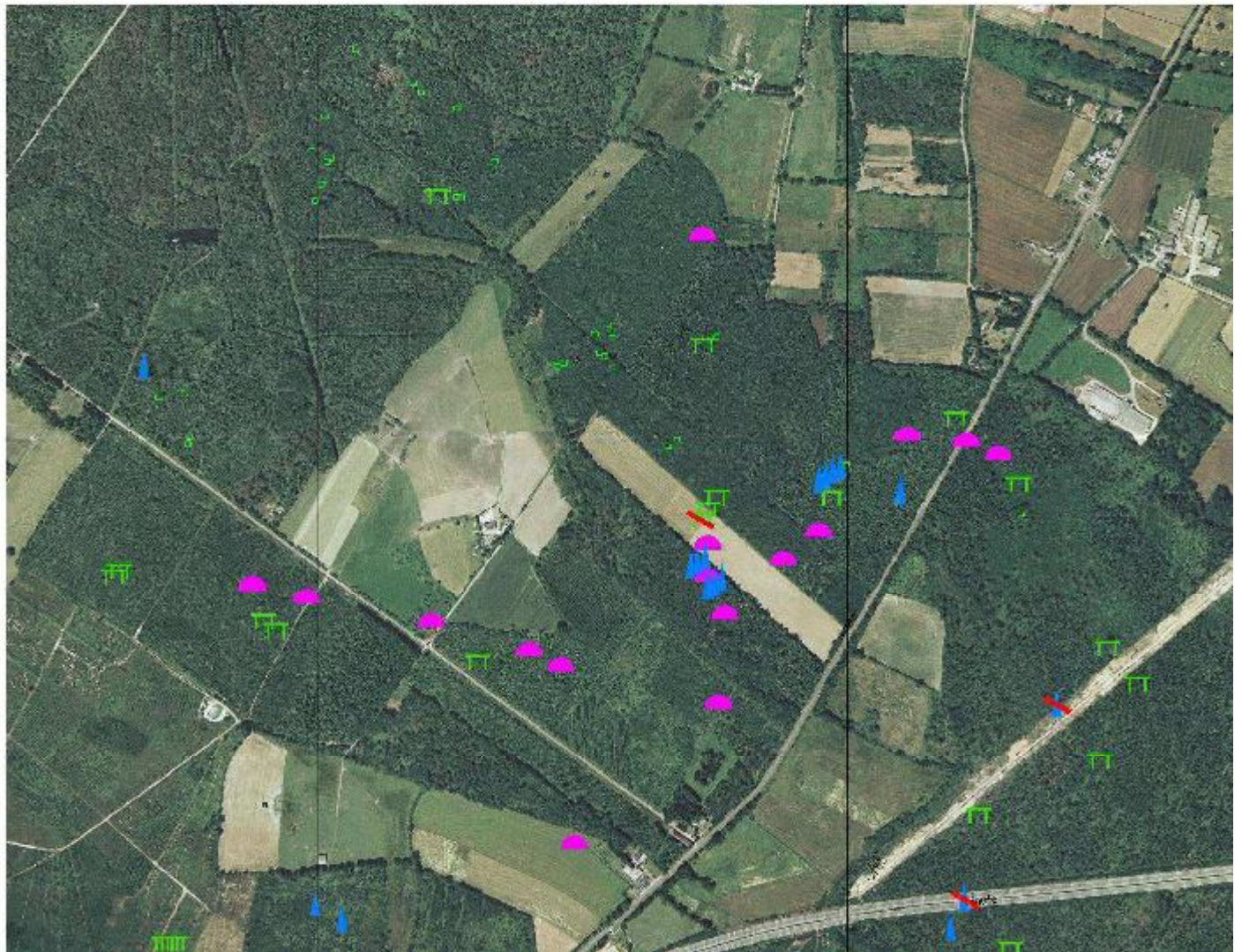


Fig. n° 3 : Nécropole de Coëby, commune de Trédion (56)

En effet, ces anomalies architecturales probablement mégalithiques sont passées inaperçues ces dernières années tant la végétation est dense. C'est ainsi qu'avec les appuis de quelques forestiers, chasseurs et bénévoles nous avons pu cerner plusieurs concentrations de petits cairns difficiles à repérer sur le sol mais qui forment de petites nécropoles en contact avec les architectures classiques de type dolmens à couloir et tertres tumulaires. Il m'a donc semblé intéressant et urgent d'expertiser ces nouvelles structures mégalithiques atypique, de mettre en place un plan de protection pour éviter leur destruction, et de tenter de les situer chronologiquement pour affirmer ou infirmer les hypothèses de sépultures anciennes.

Devant l'intérêt de cet ensemble, les menaces de destructions dues aux travaux forestiers, la mise en culture de certaines parcelles, des sondages ont été demandés et engagés cet été 2011.

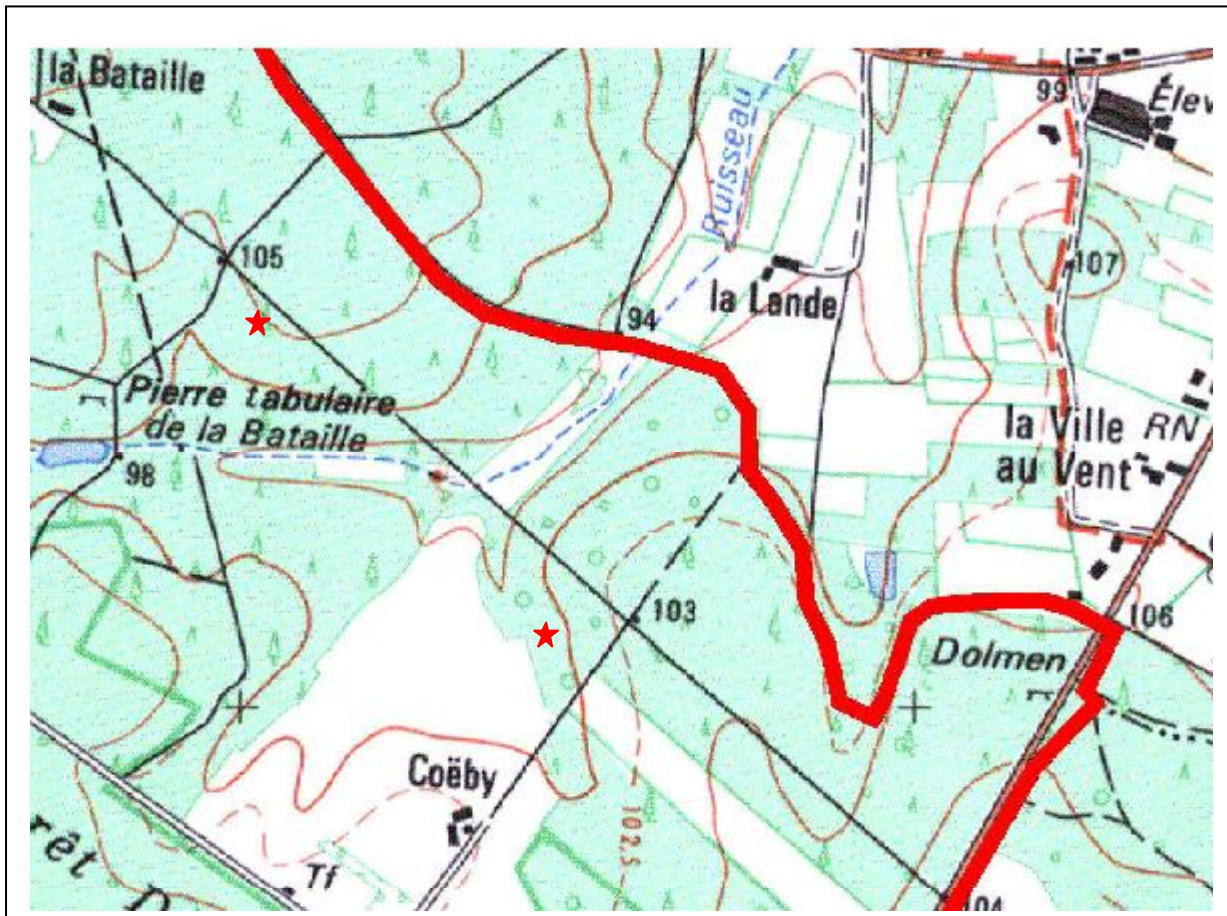


Fig. n° 4 : Situation topographique des sondages

Problématique de l'intervention

Problématique

La problématique est double et s'articule à la fois dans une démarche d'urgence d'évaluation des anomalies repérées et à la fois dans une démarche de positionnement dans l'horizon chrono culturel néolithique de cette nécropole.

- Nous avons intensifié l'hiver dernier des prospections au sol, suite à la découverte de plusieurs anomalies de terrain passées inaperçues lors des prospections précédentes et invisibles tant la végétation est dense. Le milieu forestier arrive à « maturation » dans certains secteurs et l'exploitation des parcelles par débardage risque de détruire à jamais ces petites structures archéologiques bien fragiles. Nous avons répertorié une trentaine de petits cairns plus ou moins en bon état en quelques semaines de prospections. Nous avons une meilleure vision sur la répartition et l'importance de ces anomalies. Elles semblent nombreuses et difficiles à déceler, chaque mètre carré est à reprendre en prospection au sol. Si nous ne voulons pas que ces structures disparaissent, il me semble urgent d'en déterminer leur véritable

destination et de mettre en place avec les propriétaires concernés un plan d'intervention d'exploitation forestière. Les groupements forestiers sont dans l'attente de ces futurs résultats, les parcelles déboisées sont systématiquement passées aux engins mécaniques. Des centaines d'hectares ont déjà fait l'objet de travaux importants.

- Ces structures me semblent présenter des caractéristiques de tombes individuelles en coffres ou en fosses. Les dalles plantées dans le sol ou en placage périphérique, les entourages extérieurs en blocs de quartz qui délimitent certains cairns, la faible hauteur des cairns, font penser aux sépultures de type La Croix Saint-Pierre à Saint-Just (35) ou Le Souc'h (29). Elles sont, toutefois, différentes des tombes en coffre de type Castelic présentes également sur la nécropole de Coëby. Il est fort possible que nous soyons en présence de ces petites tombes mégalithiques édifiées dès la première moitié du Ve millénaire avant l'apparition des tombes hors sol de type Castelic et des tertres tumulaires. Les tombes à couloir ayant été édifiées dans la continuité sur cette nécropole. Nous avons la chance d'avoir sur cette nécropole un échantillonnage assez complet de la chronologie architecturale du mégalithisme régional. Le site de Saint-Just (35) situé sur le même massif des Landes de Lanvaux et dans le prolongement de l'ensemble de Coëby met en évidence une succession similaire d'édification de sépultures. Les sondages prévus permettront, je pense de déterminer et de situer chronologiquement ces anomalies.

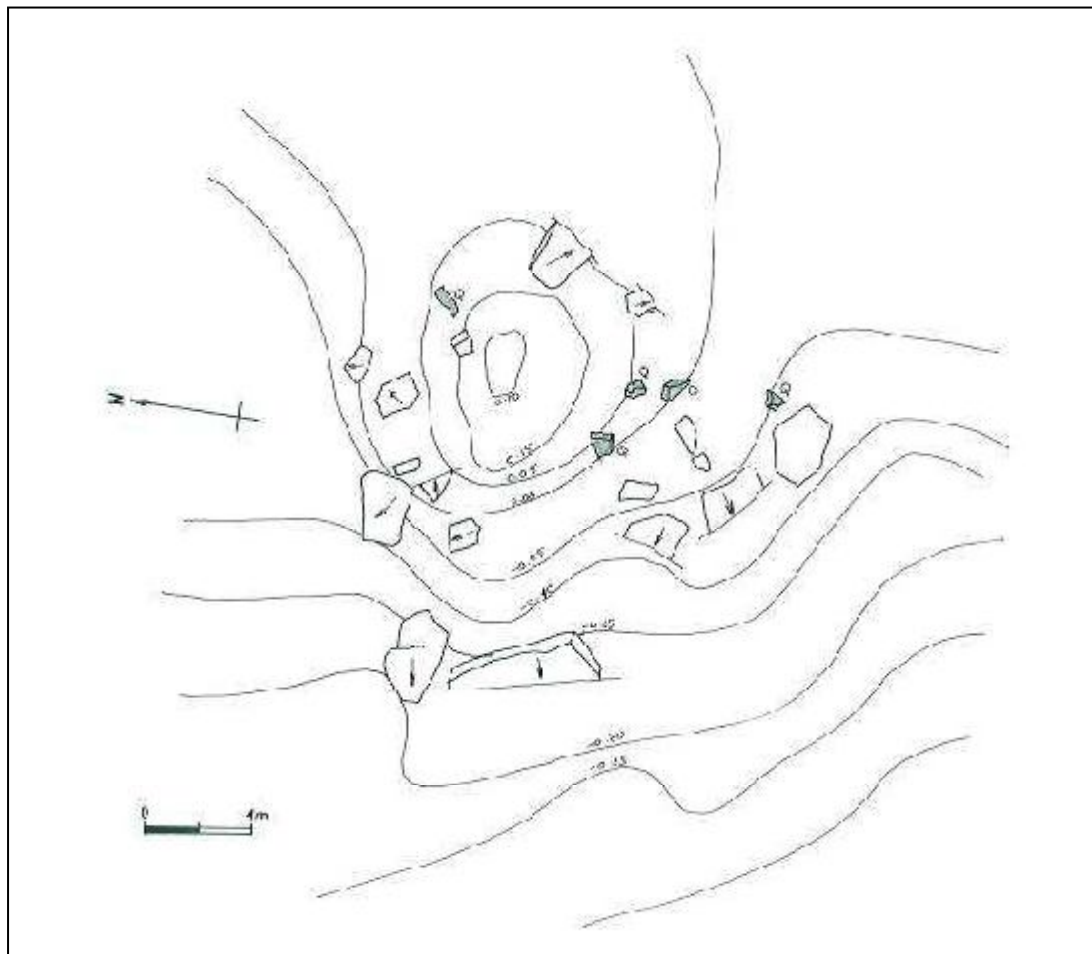
Nature des vestiges

Groupées en petites nécropoles, les structures inventoriées se présentent toutes sous un cairn de 5 à 6 m de diamètre pour une hauteur comprise entre 0,20 m et 0,40 m. Certaines laissent entrevoir des dalles plantées, penchées en placage périphérique avec une multitude de moellons en granite, en quartz ou les deux. D'autres cairns sont essentiellement constitués de blocs en quartz blanc. Ces petits cairns semblent structurés pour certains. D'anciens travaux forestiers ont bien bouleversés certaines d'entre elles et même dispersés quelques dalles à leur périphérie. La couche d'humus qui recouvre ces structures laisse voir un léger bombement de terrain difficile à repérer lors des prospections en milieux forestiers (hauteur moyenne de 0,25 m). Ces cairns ne présentent pas les caractéristiques habituelles des tombelles de l'âge du fer ou coffre de l'âge du Bronze par les structures internes qui apparaissent. Je pense que nous sommes face à des petites sépultures en coffre enterrées ou en fosse du type de la Croix Saint-Pierre à Saint-Just (35) (BRIARD et al. 1995) et pourraient s'apparenter à ces monuments datant de la première moitié du Ve millénaire. Ces structures semblent côtoyer des coffres mieux structurés et édifiés en surface de type Castelic. Elles ne sont jamais, de toute façon, éloignées des dolmens à couloir classiques et tertres tumulaires.

Suite à l'avis favorable de la C.I.R.A. deux cairns (TRED78 et TRED89) ont donc fait l'objet de sondages de reconnaissance afin de déterminer si ces structures pierreuses mettaient en évidence un agencement particulier.

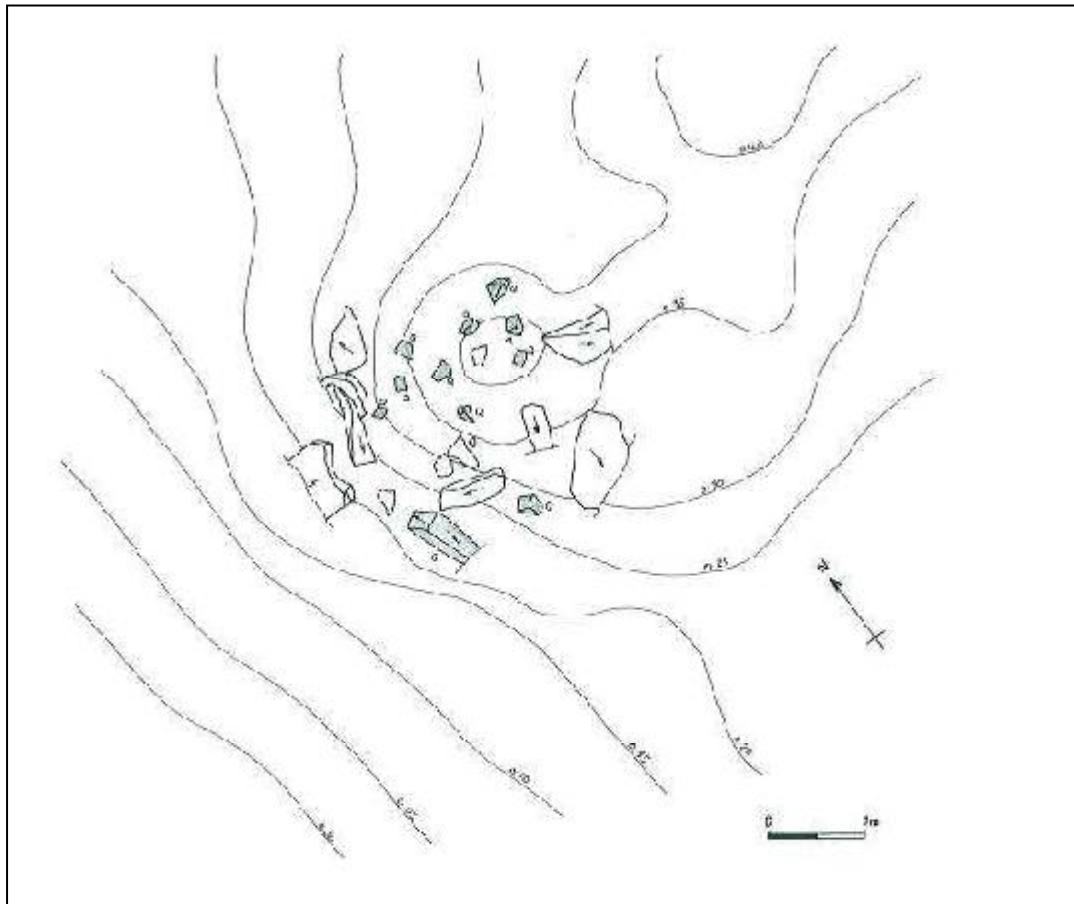
- TRED89 (Fig. n° 5) est un petit cairn qui semble avoir été perturbé par d'anciens travaux forestiers. Il est légèrement ovalaire de 4,00 m par 3,00 m est orienté NO-SE pour une hauteur de 0,40 m. Quelques dalles périphériques plantées et inclinées apparaissent au sud et à l'ouest dont certaines désolidarisées du cairn et forment un placage périphérique. Cette masse pierreuse montre des moellons en granite et quartz. Le milieu forestier dense montre quelques arbres qui poussent sur le site.

Fig. n° 5



● Le cairn TRED78 (Fig. n° 6) montre également des dalles plantées et inclinées qui émergent du sol au sud et à l'ouest avec un cairn visible de 5,00 m de diamètre pour 0,35 m de hauteur. Là encore des blocs en quartz apparaissent sous l'humus. Il ne semble pas avoir été trop bouleversé par les travaux forestiers par contre quelques arbres sont présents sur le cairn.

Fig. n° 6



Les sondages ont été réalisés sur les parcelles n° 89 et 90 de la section E de la commune de Trédion (56) en milieu forestier (Fig. n° 4 et 7) .

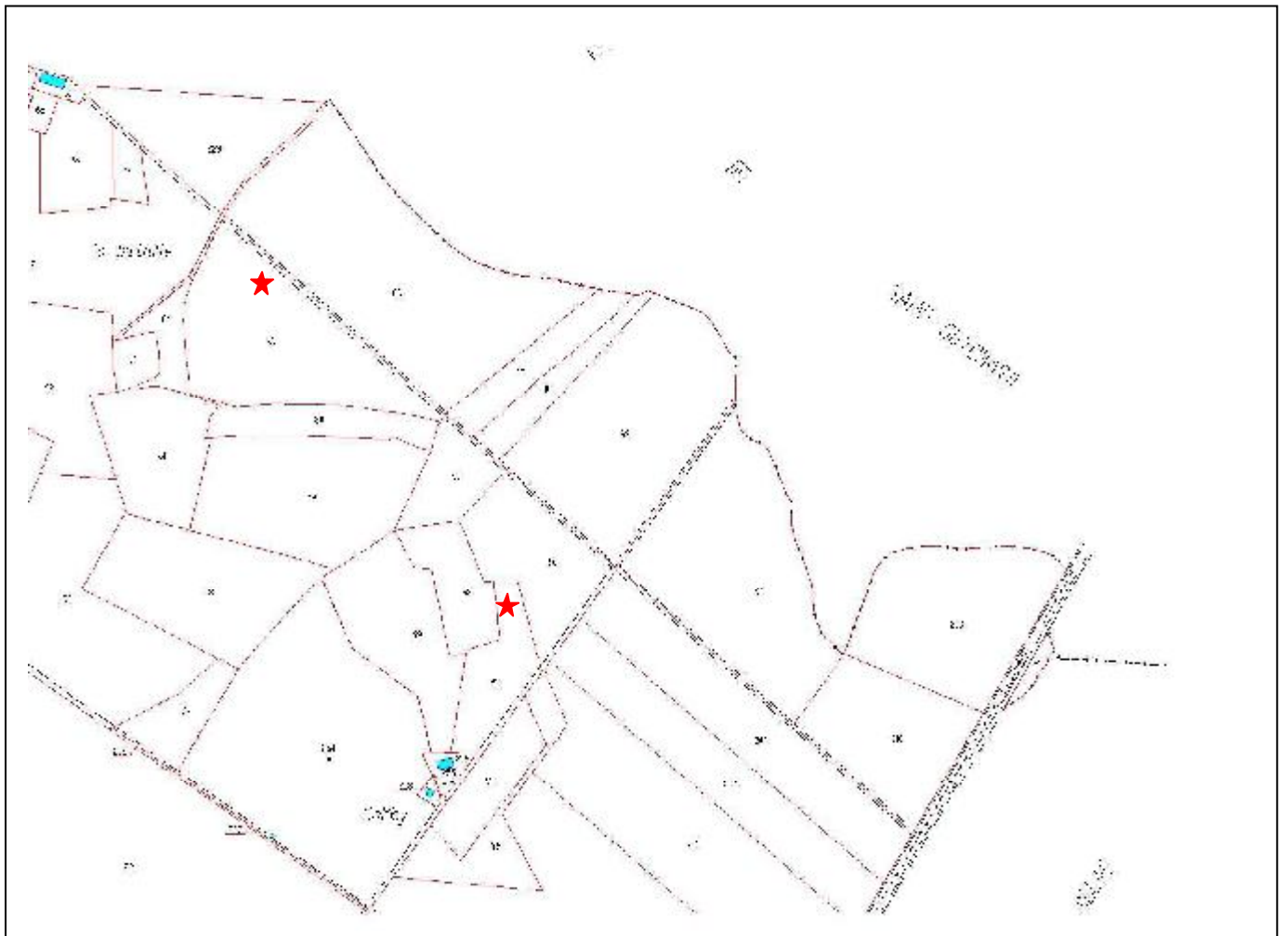


Fig. n°7 : Situation cadastrale des sondages

Mes remerciements au Service Régional de l'Archéologie pour son autorisation de sondages et pour son financement de l'opération.

Quatre personnes bénévoles ont participé à ces sondages dont MM. Le Clainche Didier, Le Clainche Patrick, Martin Anthony et Melle Gouézin Marion. Merci pour leur participation ainsi qu'aux propriétaires des terrains concernés par cette opération.

Les résultats de ces travaux s'intègrent dans un sujet de thèse (Mégalithisme du Morbihan dans leurs cadres atlantiques – Structures funéraires et pierres levées- Analyses

architecturales et spatiales) sous la direction de Luc LAPORTE. Je remercie vivement Monsieur Luc LAPORTE pour ses conseils et visites de l'ensemble de la nécropole.

Résultats de sondages

Devant la fragilité de ces petites structures et ne sachant pas à l'avance ce que nous allions rencontrer nous avons privilégié un décapage général des deux structures par niveaux en espérant parvenir à avoir une idée d'ensemble des éventuelles structures internes. Cette démarche prudente semble avoir été un bon choix à la lecture des structures atypiques qui ont été dégagées. Une fine couche d'humus a donc été dégagée ainsi qu'une épaisseur de 30 cm de limon. La couche sous jacente d'arène granitique n'a pas été rencontrée et laisse supposer une stratigraphie un peu plus épaisse. Nous avons décidé de ne pas descendre plus profondément, souhaitant effectuer une première approche d'analyse dans une première phase.

TRED 78 (Fig. n° 8)

Après avoir effectué un décapage général de l'humus sur la surface de la structure nous avons dégagé l'ensemble des pierres apparentes sur ce premier niveau. Nous avons ensuite légèrement entamé la couche limoneuse afin de faire apparaître dans sa totalité la géométrie du cairn.

Nous pouvons remarquer une structure pierreuse relativement bien délimitée de 3,50 m par 2,50 m de forme ovale et orientée SSE/NNO. Ce cairn est limité à sa périphérie par quelques dalles en granite dans les secteurs nord-ouest sud-ouest et sud-est (de A à G), elles ont des tailles modestes, la plus grande mesure 0,80 m par 0,70 m. Trois de ces dalles se superposent au nord-ouest et semblent avoir été déplacées pour au moins deux d'entre elles (D, E et F). Au sud-est c'est un gros bloc de quartz qui délimite également ce cairn (A). Deux dalles semblent encore en place dont celle située au sud-est (B) et celle située au nord-ouest (E) associée à deux blocs bien à plat qui ferment l'extrémité nord (H et I). Le cairn est relativement bien circonscrit et semble montrer les restes d'un placage périphérique, certes un peu bouleversé, mais dont certains éléments sont encore en place. Il manque peut-être ce placage périphérique dans le secteur est de ce cairn.

La masse pierreuse est composée d'une multitude de petits moellons en granite et en quartz blanc pour moitié. Certains de ces moellons sont un peu plus gros à la périphérie du cairn sans que l'on puisse déceler, pour le moment, un quelconque aménagement de type parement externe. Il y a cependant quelques blocs bien posés à plat sur le pourtour. Un décapage périphérique plus profond permettra de mieux mettre en évidence la délimitation externe de ce cairn.

Les dalles faisant office de placage ne possèdent pas de calages à leur base, seule celle située au sud-est (B) laisse entrevoir trois petits moellons à sa base. Les dalles en placage semblent avoir été posées en périphérie sur le cairn pour servir de maintien d'ensemble. Quelques rares moellons se trouvent à l'extérieur de ce cairn sauf dans la zone sud-ouest où certains blocs plongent dans le sol.

Ce cairn a été un peu bouleversé avec quelques enlèvements pierreux mais montre encore un ensemble homogène bien délimité dans une forme ovale. Aucun matériel archéologique n'a été trouvé sur ou à la périphérie de ce cairn. La hauteur du cairn n'excède pas les 30 cm après décapage. Les souches d'arbres ont perturbées l'intérieur du cairn mais ne semblent pas avoir affecté énormément l'ensemble.



Vue d'ensemble de TRED78



Vue d'ensemble de TRE78

Vue d'ensemble de TRED78



TRED78
vue du sud-ouest



TRED78

vue du sud-est



TRED78

vue de l'est

TRED 89 (Fig. n° 9)

Le même procédé de dégagement des structures a été employé pour ce petit cairn dans les mêmes proportions altimétriques. Une structure pierreuse se dévoile avec, cependant, des perturbations internes plus importantes et enlèvement de matériaux.

Une forme ronde de l'ensemble se dégage d'un diamètre maximum de 3,20 m autour de laquelle nous trouvons une série de dalles périphériques disposées en placage périphérique (A à I) comme le cairn TRED78. Ces dalles de dimensions également modestes ont pour la plupart légèrement glissé vers l'extérieur du cairn sauf la (C) et la (D) qui semblent ne pas avoir trop bougées. Il n'y a aucun calage particulier de visible à la base des dalles. Le plan montre clairement la disposition périphérique de ce placage.

Le cairn est bien perturbé dans sa partie est, le côté ouest semble en place et bien délimité avec un glissement très net des dalles (A, I et H) vers l'extérieur de la structure. Le plan montre comme la structure TRED78 un ensemble de moellons en granite pour l'essentiel avec également quelques blocs en quartz blanc mais en moins grande quantité que la structure TRED78. La hauteur est sensiblement la même à savoir une trentaine de cm. Quelques moellons plus gros sont éparpillés à la surface du cairn mais aucune structure périphérique n'est visible en l'état à la périphérie.

La masse pierreuse est perturbée par quelques souches et une trace d'engin de débardage est présente dans le secteur nord-ouest du sondage sans avoir abîmé le cairn. La lecture

visuelle de ce cairn met en évidence une forme initiale ovale orientée NNE/SSO de 3,20 m par 2,50 m. Elle se rapproche par ses dimensions au cairn TRED78.

Vue d'ensemble de TRED89



TRED89

vue d'ensemble de l'ouest



TRED 89
vue du nord



TRED 89
vue du nord-est

Conclusions

L'exploration des deux structures pierreuses montre un nombre important de similitudes structurelles et permet d'entrevoir un ensemble architectural homogène concernant une vingtaine de petits cairns découverts lors des prospections (GOUEZIN 2010).

Certains cairns ont été perturbés par l'extraction de quelques moellons de surface mais restent dans l'ensemble bien conservés. Les sondages de reconnaissance mettent en évidence des petites structures pierreuses ou cairns de forme ovale avec des dimensions moyennes de 3,50 m par 2,50 m

pour une hauteur hors sol qui avoisine les 30 cm. TRED78 et TRED89 sont sensiblement orientés nord sud. Les structures pierreuses sont composées, au moins en surface, d'une quantité importante de petits moellons de granit et de quartz blanc sur lesquelles ont été placées à la périphérie un placage de dalles en granit pour servir de maintien à cette structure pierreuse, une seule de ces dalles est en quartz blanc sur TRED78. Ces dalles dont les dimensions sont modestes et n'excèdent pas les 0,80 m par 0,70 m et ne montrent pas de calages à leur base sauf, peut-être pour l'une d'entre elles sur le TRED78. Le fait de ne pas avoir de maintien à leur base a favorisé leur glissement vers l'extérieur du cairn au fil du temps. Quelques blocs plus gros semblent être présents à l'intérieur de ces cairns et peuvent avoir été la base de démarrage de ces cairns.

Les autres cairns inventoriés de même type, qui ne semblent pas avoir été trop perturbés, montrent une petite surface dans la partie haute du cairn d'environ 1 mètre carré qui laisse apparaître la structure pierreuse.

Pour le moment, il est impossible de voir si un parement externe existe, rien n'apparaît clairement. L'ensemble des cairns repérés possède des blocs de quartz blanc visibles à leur surface, certains semblent essentiellement construits avec ces blocs de quartz. Des sépultures de type dolmen à couloir possèdent en façade des blocs en quartz blanc dans cette même nécropole de Coëby. Le mélange granite/quartz sur les cairns est homogène et ne laisse pas entrevoir une répartition spatiale particulière. Seulement 30cm d'humus et de terre limoneuse ont été enlevés, l'arène granite n'est sûrement pas très profonde car des affleurements granitiques sont visibles aux alentours, la poursuite des travaux permettra de mieux appréhender la limite externe de ces cairns par approfondissement du décapage.

La question qui vient tout de suite à l'esprit est à quoi correspondent ces petits cairns ? Une chose est certaine, ce sont des monuments bien structurés avec une architecture atypique que rien ne permet pour le moment de rattacher à une culture particulière. Le contexte néolithique très fort de la nécropole de Coëby laisse penser à des structures funéraires en fosse ou en coffre. Aucune structure funéraire apparente hors sol n'apparaît en première lecture de ces sondages. Si il s'agit véritablement de sépultures, elles sont construites dans l'arène granitique avec recouvrement en moellons variés, le tout consolidé par un placage périphérique de dalles pour maintenir l'ensemble. Ces détails architecturaux sont vraiment différents des classiques structures mégalithiques présentes sur le massif des Landes de Lanvaux et sur le littoral. Elles n'ont de "mégalithique" que le placage périphérique qui consolide ces cairns. Quelques petites structures repérées sur la nécropole de Saint-Just (35) pourraient se rapprocher éventuellement de ce type de monument, la sépulture de la Croix Saint-Pierre fouillée par J. Briard montre combien ces architectures atypiques peuvent nous apporter comme surprises aussi bien dans leur conception que dans son positionnement chronologique (BRIARD 1995).

Il est intéressant de noter la présence de ces petits cairns essentiellement dans la partie nord de la nécropole avec peu de relations avec les autres types architecturaux comme les tertres et les dolmens à couloir (Fig. n° 3). Il semble y avoir une répartition spatiale bien établie avec un léger chevauchement entre les dolmens à couloir et ces petits cairns. Nous sommes donc, peut-être, en présence d'un groupe culturel particulier essentiellement constitué de petites sépultures individuelles. Les grands tertres tumulaires présents au sud de cet ensemble ont été édifiés sur la partie la plus haute du plateau de Coëby parmi lesquels sont venus s'associer les dolmens à couloir, pierres levées et autres structures mégalithiques.

Nous avons la chance de pouvoir étudier ces monuments relativement bien conservés mais très fragiles en milieu forestier. Jusqu'aux années 1970, les grandes propriétés forestières ont seulement été exploitées par les métiers ancestraux utilisant le bois par des coupes classiques. Depuis, l'exploitation forestière à grande échelle avec des engins de plus en plus efficaces dans le débardage font des dégâts archéologiques irréversibles, certaines parcelles sont encore préservées sans que l'on puisse avoir une protection efficace mise en œuvre. Propriétaires, exploitants et archéologues ont souvent du mal à mettre en place une protection adaptée et pérenne dans le temps. Il est donc urgent de comprendre ces petits cairns qui laissent entrevoir des découvertes très intéressantes tant au niveau architectural que culturel.

Les travaux proposés pour l'année 2012 permettront de dégager entièrement ces cairns et de confirmer ou d'infirmer si ces structures pierreuses sont des sépultures. La méthodologie employée sera de poursuivre le décapage à l'extérieur de ces cairns jusqu'à l'arène granite et de bien cerner les limites externes. Il sera intéressant d'étendre les sondages pour regarder si il n'y a pas de structures associées de type fossés ou autres. En ce qui concerne l'intérieur des cairns, un décapage par niveaux sera mis en œuvre en laissant apparent tous les blocs de dimensions importantes, c'est à dire les gros moellons, ceci afin de matérialiser au mieux l'architecture interne. Ce décapage par niveaux se fera jusqu'au fond des structures.

Bibliographie

BOUJOT C., CASSEN S., AUDREN C., ANDERSON P., MARCHAND G., GOUZIN P., 1994 – *Prélude à l'étude des tertres funéraires néolithiques d'armorique-sud*. Note sur le monument de Lannec er Gadouer (Erdeven, Morbihan). In *Le Néolithique du Centre-Ouest de la France. Actes du XXI^e colloque interrégional sur le Néolithique, Poitiers, 14-16 octobre 1994*. p. 149 – 167.

BRIARD, J., GAUTIER, M., LE ROUX, C.T., 1995 – *Les mégalithes et les tumulus de Saint-Just (Ille et Vilaine)*. Documents préhistoriques 8. CTHS, Paris, 176 p.

GOUZIN, P., 1992 - *La Néolithisation du Morbihan intérieur: La nécropole de Coëby, commune de Trédion*. Premiers résultats, R.A.O., suppl. n° 5, 63-70.

GOUZIN, P., 1990 - *La Néolithisation du Morbihan intérieur: La nécropole de Coëby, commune de Trédion*. Premiers résultats, actes du 17^{ème} Colloque Interrégional sur le Néolithique, Vannes 29,30 et 31 octobre 1990 p. 41 – 50.

GOUZIN, P., 1994 – *Les mégalithes du Morbihan intérieur ; des Landes de Lanvaux au nord du département*, Coll. Patrimoine Archéologique de Bretagne, Coéd. Institut Culturel de Bretagne – Laboratoire d'Anthropologie université Rennes 1, 127 pages.

GOUZIN, P., 2010 – *Prospection thématique, nécropole de Coëby, commune de trédion ; rapport de prospections*, SRA Bretagne.

LE GOFFIC, M., 2002 – *La nécropole mégalithique de la pointe du Souc'h en Plouhinec (Finistère)*. Journée « Civilisation atlantique et archéosciences », p. 34-36.

LE ROUX, C.T., LECERF, Y., GAUTIER, M., 1989 – *Les mégalithes de Saint-Just (Ille et Vilaine) et la fouille des alignements du Moulin de Cojou*. *Revue Archéologique de l'Ouest*, 6, p. 5-29.



PREFET DE LA REGION BRETAGNE

N° 2011 - 244

Le Préfet de la région Bretagne,
Préfet d'Ille-et-Vilaine

VU le code du patrimoine notamment son livre V et en particulier les articles L531-9 et L531-15 ;

VU le décret n° 65-48 du 8 janvier 1965 modifié pris pour l'exécution du livre II du Code du travail (hygiène et sécurité sur les chantiers de travaux);

VU le décret n° 94-423 du 27 mai 1994 portant création des organismes consultatifs en matière d'archéologie nationale ;

Vu le décret n°2010-146 du 16 février 2010 modifiant le décret n°2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'Etat dans les régions et les départements,

VU, l'arrêté préfectoral n° 2010 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 14 décembre 2010 portant délégation de signature à M. François ERLÉNACH Directeur régional des affaires culturelles de Bretagne,

Vu l'arrêté préfectoral n°2011-2208 S.G.A.R./DRAC/DSG en date du 18 mars 2011 portant subdélégation de signature à M. Stéphane DESCHAMPS, conservateur régional de l'archéologie, pour les décisions relevant de l'archéologie, paru au RAA n° 347 du 25 mars.

après avis de la Commission interrégionale de la recherche archéologique OUEST, en date du 19/04/2011

ARRETE

Article 1er :

M. GOUZIN Philippe est autorisé(e) à procéder, en qualité de responsable scientifique, à une opération de sondage à partir de la date de notification du présent arrêté jusqu'au 17/07/2011

concernant la région BRETAGNE

Intitulé de l'opération : sur cairn TRED 78 et TRED 89 de la nécropole de Coëby

Département : MORBIHAN

Commune : TREDION

Cadaastre : 2007 : E.85;.88;

Lieu-dit : La nécropole de Coëby.

Numéro(s) de site (s) : 56 254 0048

56 254 0049

Coordonnées Lambert : x = 234122 y = 2319520

Programme : 2006 : 12 - 2006 12 Le Néolithique : habitats, sépultures, productions, échanges

Organisme de rattachement : bénévole

Article 2 : prescriptions générales.

Les recherches sont effectuées sous la surveillance du conservateur régional de l'archéologie territorialement compétent, qui pourra imposer toutes prescriptions qu'il jugera utiles pour assurer le bon déroulement scientifique de l'opération.

A l'issue de l'opération, le responsable scientifique remettra au conservateur régional de l'archéologie l'ensemble de la documentation. A la fin de l'année le responsable scientifique de l'opération adressera au conservateur régional de l'archéologie le rapport final de l'opération dont la présentation et le contenu sont définis par les dispositions de l'arrêté du 27 septembre 2004. Le rapport sera remis en deux exemplaires au format A4 papier, documents pliés inclus et un exemplaire au format PDF sur support numérique. Il donnera un inventaire de l'ensemble du mobilier recueilli et signalera les objets d'importance notable. Il joindra éventuellement les fiches détaillées établies pour chacun des nouveaux sites découverts.

Le responsable scientifique de l'opération tiendra régulièrement informé le conservateur régional de l'archéologie de ses travaux et découvertes. Il lui signalera immédiatement toute découverte importante de caractère mobilier ou immobilier et les mesures nécessaires à la conservation provisoire de ces vestiges devront être prises en accord avec lui.

Article 3 : destination du matériel archéologique découvert.

Le statut juridique et le lieu de dépôt du matériel archéologique découvert au cours de l'opération seront réglés conformément aux dispositions légales et réglementaires et aux termes des conventions passées avec les propriétaires des terrains concernés.

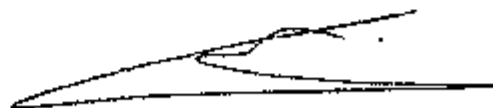
Article 4 : prescriptions particulières à l'opération.

il est préférable de limiter le nombre d'ouverture, du moins dans un premier temps, afin d'identifier précisément la nature exacte des vestiges. Les cairns TRE69 et TRE78, d'après leur état général, semblent propices pour ce premier examen. Il conviendra de conduire cette opération en étroite collaboration avec l'UMR 6566.

Article 5 : le Directeur régional des affaires culturelles est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Rennes le, 30 mai 2011

pour le Préfet de région,
pour le directeur régional des affaires culturelles
absent ou empêché,



Stéphane Deschamps
Conservateur régional de l'archéologie